



Le mot de Madame le maire

L'élaboration du journal est compliquée pour l'équipe municipale... C'est un travail conséquent que de le préparer, mais le voilà tout chaud pour ce début d'année.

L'année fut bien remplie et dense pour l'ensemble des élus. Le changement de Communauté de Communes (on va y revenir), la fin du chantier participatif de l'Enclos, les élections successives du printemps, un festival imprévu sur le plateau des gras qui nous a mobilisés, la révision du PLU à envisager... Avec tout ce qui fait le labeur habituel des élus locaux pour œuvrer à la bonne marche de la commune ainsi que les aléas divers et variés du quotidien.

L'ensemble des élus participe à diverses commissions de la Communauté de Communes, il fallait s'intégrer et s'impliquer pour préserver les intérêts de la commune. Mais ils participent aussi au SIVOM (service de l'eau Olivier de Serres), au SIGRP (syndicat du regroupement scolaire), au SIVU assainissement, Syndicat Ardèche Claire... Notre assiduité et notre engagement y sont appréciés. Chaque élu prend sa part au travail collectif dans l'intérêt général. C'est dans un contexte complexe que nous poursuivons ce que vous nous avez confié, en mettant en œuvre régulièrement les engagements pris devant vous depuis plus de 3 ans. Nous n'avons pas vu le temps passer tant l'activité fut soutenue et de nombreux projets conduits dans une volonté constante de maintenir le cadre budgétaire.

Nous pensons prendre les bonnes décisions celles qui à notre niveau aident à bien vivre ensemble et c'est ce que nous souhaitons faire jusqu'à la fin du mandat en tenant compte de votre avis.

Heureusement, vous êtes là! Vous nous l'avez prouvé

dans cet élan collectif et citoyen pour les chantiers de l'Enclos. Mais aussi par le dynamisme de notre vie villageoise qui a été riche de rencontres, de manifestations culturelles, des marchés des producteurs, marché de Noël (une première) ou simplement nos fêtes chaleureuses et conviviales qui témoignent à chaque fois du dynamisme de nos associations: Lanas est vivant! Nous ne pouvons que soutenir et encourager ces initiatives.

Nous avons un nouveau Président et un parlement pour les 5 ans à venir. J'attends d'eux plus de justice sociale et fiscale, l'éradication de la misère, du travail pour tous. Pour la commune nous avons besoin des dotations de l'Etat pour vivre après plusieurs années de coupes sombres, et des recettes fiscales, qu'en sera-t-il de la taxe d'habitation à long terme? Le devenir des petites communes reste entier.

Mais l'avenir n'est pas sombre, il est à mon sens différent, de celui que nous avons connu jusqu'à présent. Si nous voulons qu'il se passe dans la paix, nous devons tenter de mettre en œuvre l'essentiel des valeurs démocratiques à notre niveau local. La force de la jeunesse en fait partie, et pour qu'elle puisse prendre sa place et participer à la vie citoyenne, il faut l'écouter et lui faire confiance. A Lanas, elle nous l'a bien prouvé cette année par son implication. A nous de leur préparer une partie du chemin. Vous avez cette générosité pour transmettre cette force.

Bonne année à tous et surtout une très bonne santé, que 2018 soit porteuse de solidarité et d'humanité. On se retrouve pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 12 janvier à 18h30.

Marie Christine DURAND

L'espace public partagé de l'ENCLOS

Après 2 années de « chantiers », où nous avons beaucoup partagé, donné mais aussi reçu. Nous avons effectué l'inauguration de cet espace en juin. Ce projet innovant est loin des recettes toutes faites. C'est le pari de l'intelligence collective et de la confiance qui a été gagné.

Bivouac, nous a accompagné avec simplicité, dynamisme et surtout un grand professionnalisme. Ils ont été en permanence à la recherche de concertation, de médiation pour restituer ce que vous désiriez. L'énergie que vous avez déployée a été tellement riche, l'investissement à agir sur votre cadre de vie et dans le film est reconnue bien au-delà de Lanas. « Démarche innovante et exemplaire » sont les termes souvent employés par les professionnels de l'urbanisme, architectes et collectivités. L'esprit de culture commune, de créativité fait l'unanimité chaque fois que l'on nous invite à témoigner. Vous avez obtenu le prix de « Commune citoyenne » du CAUE de l'Ardèche.

Merci à tous, particulièrement à nos jeunes qui se sont investis et qui ont montré leur attachement au village.

Merci à l'écho des Bambous, qui œuvre au maintien en état de notre jardin partagé assisté de nos agents communaux.

Tous ces retours positifs, nous confortent dans les choix que nous avons effectués et qui vont dans le sens de la démocratie participative, de la bienveillance et du maillage humain. Même si cette démarche ne fait pas l'unanimité, elle correspond à la conception de la solidarité que nous avons et que nous partageons avec le plus grand nombre.

Cet espace a été investi cet été, à vous de le faire vivre, il vous appartient, c'est votre œuvre.

Dans cette belle aventure, il y a un bémol, c'est l'attente des subventions du programme Leader. Notre dossier a dû être retravaillé et maintenant nous attendons...Peut-être aurons nous la somme tant attendue fin 2018!!!!

Le total du projet comprenant l'ensemble des frais annexes et l'atelier d'écriture : 71283,79 TTC

Subventions diverses: 31750 euros (-26000 que nous attendons)

Coût réel: 40533,59 euros

La situation actuelle ne nous permet pas de rendre visible l'énergie déployée par l'atelier d'écriture et la production d'un recueil mais rien n'est perdu.

Après un visionnage rapide du film en novembre, nous nous retrouverons tous début mars pour la projection publique du film, ce qui nous permettra de nous retrouver avec Bivouac, les réalisateurs et bien sur les acteurs.



2017, une année de changement pour tous: Lanas fait partie de la Communauté des Communes des Gorges de l'Ardèche

Notre intégration s'est faite simplement à ma plus grande satisfaction grâce à un accueil chaleureux. Nous pensons toujours avoir pris la bonne décision, celle qui à notre niveau aide à bien vivre sur notre territoire.

Les méthodes de travail sont différentes, avec une vraie volonté d'informer l'ensemble des 20 communes. Ce qui engendre : réunion de bureau avec l'ensemble des maires pratiquement tous les mardis soir, conseil communautaire une fois par mois, plus les réunions des commissions, groupes de travail...

Nous sommes très présents et particulièrement votre maire, cela nous semble essentiel pour représenter Lanas, se faire connaître entendre et respecter, ce qui est le cas.

Beaucoup de compétences: Voirie (Marlène Néviassas), Petite enfance, enfance, jeunesse et habitat (M Jeanne Barth), Economie (JJacques Gardant), Tourisme, sentiers de randonnée (Vincent Cervino), Finances (Pascal Vincent), Culture, loisirs (Louise Champion), Agence locale énergie, climat, Environnement, ordures ménagères (M C Durand).

La régularisation financière de notre transfert est terminée, l'impact le plus important étant la collecte des ordures ménagères.

On en parlera beaucoup en 2018! Le système de collecte sera uniformisé sur l'ensemble de la Communauté des Communes à partir du 1^{er} janvier 2019, afin de réduire les coûts de traitement des déchets et rendre ce service le plus équitable par une tarification incitative et des points d'apports volontaires. Cela nécessitera une souplesse vis-à-vis des anciennes habitudes, mais l'ensemble du fonctionnement vous sera présenté par la CCGA et nous-mêmes.

Recensement 2018

Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. La Municipalité de Lanas a désigné en Monsieur Mickaël MARDIROSSIAN l'agent recenseur. La Mairie vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Il est tenu au secret professionnel et vos réponses resteront confidentielles. Elles seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.



LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

Les échos de l'école VOLAMAU

152 élèves : Lanas 41, Vogüé 79, St Maurice 24, Rochecolombe 6 et 2 d'autres communes, répartis dans six classes.

PROJETS VARIÉS DE L'ANNEE :

CLASSES MATERNELLES :

- sorties randonnées
- ateliers visuels en lien avec le château de Vogüé
- ateliers décloisonnés avec travail conjoint des 2 classes.

C. P. :

- arts visuels en lien avec le château de Vogüé et l'exposition des œuvres réalisés par les élèves en mars 2018.

C. E. 1 et 2:

- projet mosaïques
- cycles natation à la piscine d'Aubenas

C. E. 2, C.M.1 et C.M.2 :

- arts visuels en lien avec l'exposition au château de Vogüé en mars 2018
- trois rencontres sportives avec les écoles du secteur du collège de Villeneuve de Berg
- projet de séjour à Lyon (trois jours au printemps 2018)

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES :

- Maternelles: le mercredi matin classes décloisonnées pour ateliers variés, le vendredi après-midi en lecture compréhension (répartition des groupes en fonction des besoins identifiés).
A la rentrée scolaire 2018 le nombre d'élèves sera proche de celui de 2017.

VALIDATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE (PPMS) :

Il a été remis à jour en tenant compte des consignes de sécurité du 14 avril 2017.

Deux aspects distincts :

A - risques majeurs : crues, inondations : confinement à l'école, pas de transports scolaires.

B - risques d'attentats, intrusions: avec la gendarmerie qui s'est déplacée dans les locaux il a été décidé de se limiter au confinement dans l'école.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT PREVUS A L'ECOLE :

Coût de l'agrandissement : 780 000 euros HT

Subventions : 428 000 euros. Le coût du crédit étant égal au coût de la location de l'Algéco... , le début des travaux sera prévu aux vacances de Pâques.

ORGANISATION POUR LA NOUVELLE ANNEE SCOLAIRE :

Un conseil d'école exceptionnel est prévu le lundi 8 janvier à 18 heures pour discuter de la nouvelle organisation pour l'année 2018/2019 (4 jours ou 5 jours ?)

Urbanisme et révision de notre plan local d'urbanisme (PLU)

Pour mémoire:

Depuis le vote de la Loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) par le parlement, le 13 décembre 2000, le PLU, remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le PLU, expose le projet global d'urbanisme de la commune pour les 10 à 15 années futures. On appelle ce projet le PADD « Projet d'aménagement et de développement durable ». Il résume les intentions générales de la commune quant à l'évolution de son territoire. Il définit les règles d'aménagement et le droit des sols (secteur constructibles, formes que doivent prendre les constructions, zones qui doivent rester naturelles, agricoles, quelles emprises pour les voies à venir, devenir économique....

Une révision pourquoi faire:

Ce cadre est amené à évoluer car la commune et ses projets peuvent fluctuer dans le temps. Il faut donc modifier le document d'urbanisme pour qu'il tienne compte de ces évolutions: c'est ce qui s'appelle une « Révision ».

A ces raisons fondamentales est venue s'ajouter en août 2015, la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Nous sommes donc tenus d'actualiser notre PLU, d'une part par rapport au « Grenelle de l'Environnement » et d'autre part, par rapport à la Loi sur l'accès au logement et un urbanisme rénové (Loi ALLUR). Cette loi impose notamment la lutte contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels, agricoles et insiste sur le développement Territoriale (SCOT).

Les objectifs de cette révision ont été débattus en Conseil Municipal et avec les personnes associées (préfecture DT, urbaniste de la Communauté des Communes).

Rappels des objectifs de la délibération du 1^{er} mars 2017.

- Proposer un nouveau projet communal : avec la maîtrise du développement de notre territoire. Un secteur est identifié comme relevant d'une position stratégique pour le développement économique. Il s'agira de proposer un zonage de nature à préserver ce gisement et promouvoir l'installation d'entreprises
- Intégrer une réflexion au titre du patrimoine afin de disposer d'un document d'urbanisme prenant en compte les notions de paysages, de patrimoine bâti et vernaculaire.
- Procéder à des adaptations du règlement qui sont contraires aux principes de densification de la Loi.

Nous allons concrètement démarrer début 2018 par le PADD, pour ensuite établir le règlement, les documents graphiques qui délimitent le zonage,.Nous serons accompagné par Thomas INSELIN (Urbaniste de la Communauté de Communes). Le coût de cette révision est pris en charge par la CCGA, du fait qu'elle a la compétence Urbanisme avec le vote des communes pour le PLUI.

Nous vous informerons régulièrement. Nous tenons à ce que ce projet soit mené dans le même esprit que pour l'Enclos avec une démarche participative, si possible un peu plus large. Même si les contraintes sont lourdes pour modifier le droit des sols, il est essentiel que chacun d'entre vous comprennent les enjeux des décisions qui seront retenues.

N'oublions pas que ce document fixe le projet global de la commune pour les 15 années à venir.

TRAVAUX REALISES EN 2016-2017

Voirie

Au cours de l'année 2016 /2017 d'importants travaux de voirie ont été effectués :

- La Traverse du village (deuxième phase) avec la réfection de la chaussée et l'aménagement nécessaire à la sécurisation (trottoirs, ralentisseur)
- La réfection de la Place Papillon où l'eau pluviale ne pouvait s'évacuer : caniveau, bordures, bi-couche et gravier.
- Réfection de la rue Impasse du Pont.
- Quelques emplois partiels d'enrobé à froid sur des secteurs à la chaussée dégradée.

L'enveloppe budgétaire attribuée à notre commune par la Communauté de Communes du Vinobre a été consommée dans sa totalité avant notre adhésion à la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche en Janvier 2017 (un reste éventuel n'aurait pas pu être transféré).

SIVOM (syndicat intercommunal Olivier de Serres)

Comme prévu, mais avec un petit retard, la conduite d'eau potable au Chemin Les Bras a été remplacée. Ces travaux contraignants pour les usagers ont nécessité une organisation entre l'entreprise Audouard, les élus et les habitants du quartier. Aucun problème n'est resté irrésolu. Le SIVOM a financé en totalité cette installation.

La borne incendie étant défectueuse et inutilisable, nous avons demandé à ce qu'elle soit changée (à la charge de la commune)

La station d'épuration : SIVU

La nouvelle station d'épuration des communes de Lanas, St Maurice et Vogüé, après de nombreux travaux de construction de réseaux et de mises aux normes est opérationnelle depuis l'été 2017. Son inauguration s'est déroulée officiellement le vendredi 1^{er} décembre mettant fin à plusieurs années de travaux pour lui permettre de faire face à l'augmentation de la population

CIMETIERE

Les allées ont été recouvertes de « clapissette », des urnes supplémentaires installées, un jardin du souvenir repensé.

AUVENT adossé à la salle Papillon

En partenariat avec l'Association des chasseurs et le Comité d'Animation, un abri bar a été construit pour organiser les différentes festivités

Projets de travaux pour 2018

VOIRIE

Réfection de la chaussée chemin Les Bras: étude et devis en cours.

Sécurisation sur la RD114 au niveau du Quartier Pradeloup : étude en cours avec la Direction Territoriale Des Routes.

POINTS DE COLLECTE DES DECHETS

Sur la commune 4 points de collecte sont à prévoir et à aménager. L'aménagement sera pris en charge par l'intercommunalité mais les lieux et l'acquisition éventuelle de foncier restent à définir.

INSTALLATION D'UN EMPLACEMENT DE TAXI

A partir de fin Janvier, Mr Franck CORSINI aura un emplacement défini sur le parking de la salle Papillon. Dès le début de son activité, des cartes et affiches indiqueront ses coordonnées

Associations /Comité d'Animation

Le Comité d'Animation de Lanás a encore été très actif cette année.

Un **repas choucroute déguisé** a été organisé pendant l'hiver pour rassembler les villageois en dehors de la saison. Malheureusement assez peu de concitoyens sont venus. C'est dommage car le repas était bon et l'ambiance « callente ».



En plus de la traditionnelle **brocante** du début mai qui s'est déroulée sous un soleil magnifique, nous avons reconduit **le feu de la Saint Jean** sous une pluie battante ce qui n'a pas empêché notre première magistrate de faire une glissade mémorable en sautant le feu et quelques concitoyennes de danser pieds nus dans la boue.



Le **13 juillet** comme à son habitude a attiré de nombreux villageois et touristes ; une



Paella a été servie à plus de 200 personnes. Une « bamboucada » a conduit grands et moins grands à travers les rues du village pour aboutir sous le pont au moment des feux d'artifice de la municipalité, particulièrement réussis cette année. La nuit s'est terminée sur des rythmes endiablés et avec des danseurs en nage.

La **fête votive** a été menée conjointement avec l'ACCA. Les concours de pétanque en doublette et en triplé et le concours de longue ont connu une bonne fréquentation. Les Aubades n'ont toujours pas le succès escompté. De nombreux arrivants ne connaissent pas cette tradition et beaucoup de portes restent closes. La bombine des chasseurs le lundi soir était parfaite ! c'est une valeur sûre.

La **castagnade** a été bien réussie. Les assiettes copieuses et l'ambiance festive ont permis aux villageois de se retrouver hors saison et de partager un bon moment.

En collaboration avec l'écho des bambous qui en est l'instigateur, le premier **marché de Noël** de Lanas a été tenu. De nombreux exposants étaient présents et aussi beaucoup de badauds. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Le CAL s'est aussi investi avec la municipalité et d'autres associations dans le **Téléthon** et le **Noël des enfants**.

De nouveaux adhérents très dynamiques ont rejoint le comité d'animation à la **dernière assemblée générale**. Ils sont issus de l'écho des bambous et souhaitent s'investir davantage. La relève arrive avec de nouvelles idées et de l'énergie. Merci à eux.

Nous profitons de cette tribune pour rappeler que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au Comité d'Animation comme dans tout le tissu associatif de notre village. Il en va de cette harmonie qui nous permet de vivre bien ensemble. Ce n'est pas le cas partout.

Associations / Les frigoules

Les frigoules ont effectué : Une sortie au Parc Alexis Gruss fin juin..Le repas des Frigoules a eu lieu le 6 juillet. Le loto d'été a eu lieu le 28 juillet et celui d'hiver le 10 décembre.

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que les adhérents aiment se retrouver pour partager un bon repas ou les jeudis dans nos rencontres hebdomadaires. Nous avons participé avec enthousiasme aux activités proposées par les autres associations du village. Notre assemblée générale s'est déroulée le mercredi 6 décembre au cours de laquelle nous avons expliqué que le club est ouvert à toutes les personnes qui désirent prendre part aux activités (chants, sorties, repas, activités manuelles, visites).

Il est organisé un voyage de 4 jours à St Pierre-la-mer au mois d'avril.

Le lundi en fin de journée un groupe se retrouve pour apprendre à chanter. La boîte aux lettres qui est au portail de l'école peut servir à ceux qui aimeraient déposer des souhaits réalisables par le club.

Si vous avez l'intention de nous faire partager vos joies ou vos peines venez nous rejoindre nous vous attendons. Les Frigoules vous souhaitent à tous une bonne année. "

Associations / Les chasseurs

Malgré une pluie battante la journée charcutaille du 30 avril a été maintenue alors que le concours de pétanque a été annulé.

La journée du 5 août a par contre été une belle réussite avec ses sangliers à la broche et une ambiance festive.

Le concours de longue et sa traditionnelle daube le soir ont été un franc succès le 18 septembre.



Associations / Les Bulles et les grains

Les Bulles et les grains continuent d'assurer la zumba tous les mardis et mercredis pour les adultes et les enfants. Le mardi soir des cours de cabaret moderne danse talons girly regroupent quelques villageoises des environs. Sophie assure un atelier théâtre tous les jeudis et un atelier écriture un mercredi par mois.

Elles assureront un tour de chant des années 30 le samedi 3 février à 20h30 à la salle Papillon.

Associations / Les amis du vieux Lanas



Les visites guidées du vieux Lanas, tous les mercredis de juillet et août ont été très fréquentées et seront renouvelées en 2018.

Anne et Hermine qui animent ces visites peuvent se rendre disponibles sur rendez-vous pour des groupes.

Animations de la municipalité

Marchés des producteurs. Pour la saison 2017, il y a eu 5 marchés sur la place de la Molle.

Pour rappel, sur nos marchés ne sont présents que des producteurs ou des créateurs qui sont venus tous les dimanches soir entre le 15 juillet et le 15 août.



Pour l'été 2018, nous les retrouverons avec grand plaisir dès le début du mois de juillet, et jusqu'à la fin du mois août, toujours le dimanche soir. Plus de marchés, et encore plus de producteurs... Vivement l'été !



Cinéma sous les étoiles : « Demain tout commence » a été apprécié par plus d'une centaine de spectateurs qui ont pu aussi bénéficier des popcorns et boissons vendus par le CAL.



Exposition de peinture autour du 15 août a permis de réunir trois peintres au style différent. La fréquentation et l'intérêt du public permettent d'envisager sa reconduction.

Une conférence sur le parachutage en Ardèche pendant la dernière guerre a captivé un auditoire important.

Yoga

Depuis septembre 2017, le mercredi de 18h30 à 20h15, dans la salle de l'ancienne école des cours sont dispensés par Mr Brivoal. Une quinzaine de personnes participent à ces séances et les apprécient. Pour tous renseignements s'adresser à la mairie.

Activités du CCAS

La comptabilité du CCAS a été englobée dans celle de la municipalité par décision nationale. Par contre le budget reste celui voté par le conseil municipal.

En dehors des activités courantes d'accompagnement et d'orientation des gens en difficulté; le CCAS a organisé son repas annuel, le téléthon et le Noël des enfants avec d'autres associations.

Le CCAS de LANAS vous accueille en mairie, à votre demande, pour vous accompagner dans vos diverses démarches. Il se tient disponible pour vous aider face à des difficultés de santé, de logement, financières, etc... aides pour le remplissage de dossiers, transmission aux organismes,

orientation et accompagnement vers des professionnels (centres médicaux sociaux..).

Le CCAS de LANAS initie ou participe à de nombreuses manifestations seul ou avec les associations du village : le Téléthon, le Noël des enfants et à venir le repas des aînés le 11 février 2017.



Animations À venir en 2018

Les vœux du Maire : 12 Janvier 2018 à 18h30

Repas des Frigoules : 21 Janvier 2018 à 12h00

Spectacle des Bulles et des Grains : 3 Février 2018 à 20h30 salle Papillon

Repas du CCAS : 11 Février 2018 à 12h00

Concert de Labeaume en musique à l'Eglise de Lanas : 24 Février 2018 à 17h30

Journée des chasseurs : 28 Avril 2018

Vide grenier : en mai

Les feux de la St Jean : fin juin avec la participation d'une chorale

Spectacle des Bulles et des Grains « vive les gens » restitution de l'atelier théâtre le 20 Juin 2018 salle Papillon.

Rappels de civisme

Bis Repetita ! Ou le manuel de l'éco-citoyen (ne) responsable...!

Je ne jette pas des lingettes dans les WC qui risquent de boucher les canalisations d'assainissement collectif et détériorer le fonctionnement de la station d'épuration.

Je ne gare pas mon véhicule où il est interdit de stationner pour des raisons de sécurité et de circulation aisée.

Je ne jette rien d'autres que des ordures ménagères dans les containers prévus à cet effet, idem pour ceux du tri sélectif (papier, verres, emballages). Pour rappel nous avons un container à carton, qui est sensé ne recevoir que des cartons pliés!

J'emporte tous les autres déchets (grabats, déchets verts, ustensiles détériorés...) à la déchetterie de St Etienne de Fontbellon (accès gratuit et sur la route des courses).

Je ne brûle pas mes déchets verts ; je les amène à la déchetterie.

Je respecte les limitations de vitesse en agglomération (50 et 30 dans le village) pour la sécurité de tous et éviter tout drame.

Je ne laisse pas errer mes chiens et chats sur la voie publique afin de ne pas importuner les passantes et passants, randonneurs ou cyclistes

Rappel de la réglementation sur les bruits de voisinage : " Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit ." Ceci s'applique aux aboiements.

J'évite d'importuner mes voisins par des bruits domestiques exagérés ou trop tardifs.

Ou comment bien vivre ensemble dans le respect mutuel, tout en appliquant la Loi.

Malheureusement, nous devons régulièrement vous le rappeler, suite aux plaintes des uns et des autres et au constat que nous faisons... C'est un peu lassant!!!

Le dépôt récurrent inacceptable
des déchets non ménagers dans
les poubelles d'ordures
ménagères



Etat-civil

DECES

Ils nous ont quittés en 2016 :

19/03/2016 : Didier ALLEYSSON

05/08/2016 : Maurice BONNET

Nous partageons la tristesse des familles et leur présentons nos sincères condoléances.

Ils nous ont quittés en 2017:

07/02/2017 : Wilfried STEVENS

16/12/2017 : Jacqueline QUENET

MARIAGES

Ils se sont unis en 2016 :

11/07/2016 : Yann François COADOU et
Emmanuelle ROC'H

Ils se sont unis en 2017 :

13/05/2017 : Maxime MEJEAN et Nathalie
LABROT

03/06/2017 : Daniel RANCHIN et Virginie
NOURRY

Parrainage Républicain :

- 11/07/2016 Luce COADOU-ROC'H

NAISSANCES

Nos nouveaux nés de 2016 :

19/04/2016 : Chloé MOULIN

07/07/2016 : Tchelssy DUBLE -WYSS

07/10/2016 : Mila MARNAS

04/11/2016 : Malone POUZET

15/12/2016 : Marius MEJEAN

Nos nouveaux nés de 2017:

05/07/2017 : Coline HAOND

18/07/2017 : Antoine ROBINET -TESSON

30/07/2017 : Adam RENAULT

11/08/2017 : Iris PALACIOS

Bienvenus à tous ces enfants

Equipe Municipale

Marie-Christine DURAND	Maire	Gaëlle BRIEND	Conseillère Municipale
Marlène NEVISSAS	1ère Adjointe	Vincent CERVINO	Conseiller Municipal
Jean-Jacques GARDANT	2ème Adjoint	Louise CHAMPION	Conseillère Municipale
Marie-Jeanne BARTH	3ème Adjointe	Sébastien GARGIULO	Conseiller Municipal
		Pascal VINCENT	Conseiller Municipal

EMPLOYES MUNICIPAUX

Virginie DOMISE	Secrétaire	Raphael PONCET : Agent Technique en remplacemen
Gilles HUGER	Agent Technique	
Marc LATZ	Agent Technique en congé maladie	

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h00 / 12h00	1er samedi de chaque mois : 10h00 / 12h00
Mardi : 9h00 / 16h00 Vendredi : 9h00 / 12h00	

Permanences des élus :

Le Maire : 1er samedi de chaque mois : 10h00 / 12h00	1 ^{er} et 2 ^{ème} adjoints, Lundi : 10h00 / 12h00 3 ^{ème} adjoint, Mardi : 10h00 / 12h00
---	--

Coordonnées de la mairie

Tél : 04 75 37 02 Fax : 04 75 87 53 45

Mail : communedelanas@wanadoo.fr

Site : lanas.fr

Rappels pour le ramassage des ordures ménagères



En l'absence de calendrier pour le ramassage des ordures ménagères, nous vous rappelons que :

- Les poubelles jaunes de tri sélectif sont collectées les mercredis (semaines paires) soit le 17 janvier
- Les poubelles marron des déchets ménagers sont collectées le samedi matin